



Arrêt maladie et compte formation

Par **lilie00008**, le **13/01/2021** à **17:25**

Bonjour je suis en arrêt maladie depuis février 2020 et je souhaite réaliser un bilan de compétence afin de pouvoir me projeter et reprendre une activité.

Je suis toujours salariée mais puis je m'inscrire à cette formation payée par mon compte formation tout en étant encore en arrêt maladie ? Dois je prévenir mon employeur ? Quels documents dois je fournir ?

En faisant cette formation est ce que cela me portera préjudice si par la suite j'obtiens une inaptitude ?

Merci d'avance pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **13/01/2021** à **17:31**

Bonjour,

Je vous propose [ce dossier...](#)

J'ajoute que surtout si l'employeur vous verse un complément par rapport aux indemnités journalières de la Sécurité Sociale, il faudrait le prévenir également...